

## **Assurance maladie : non à un plan qui restreint l'accès aux soins des plus malades et des plus pauvres !**

Le Directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie vient d'annoncer ses propositions pour réduire le déficit de l'assurance-maladie. L'essentiel de ces annonces remet en cause les soins des malades souffrant d'Affections de longue durée (ALD), vise à limiter leur nombre et à renvoyer les patients vers les assurances complémentaires.

Il propose de réduire le remboursement des médicaments des assurés sociaux en ALD alors que ces médicaments sont indispensables et que les patients en concernés supportent déjà des charges financières non négligeables.

Il propose de limiter l'entrée en ALD alors que les conditions sont déjà très restrictives.

Il propose de renvoyer vers les assurances complémentaires ces prises en charge, alors que les ménages les plus pauvres font déjà un effort financier proportionnellement plus important que les plus riches pour se payer une assurance complémentaire, et que 7% de la population n'a pas de couverture complémentaire.

Si ces annonces se concrétisaient, elles auraient un effet désastreux pour les malades déjà atteints de pathologies lourdes, et surtout pour les plus vulnérables économiquement.

Ces mesures s'inscrivent dans la logique des franchises qui visent à faire payer les malades pour leur maladie !

Il devient de plus en plus difficile de se soigner avec la multiplication des franchises, des dépassements d'honoraires médicaux, des déremboursements : ces propositions du directeur de la CNAM sont inadmissibles !

Le droit à la santé est un droit fondamental qui doit être garanti à tous et toutes : salariés, précaires, chômeurs, jeunes ou retraités...

Pour garantir ce droit à la santé et une Sécurité sociale basée sur la solidarité entre générations, entre malades et bien-portants, d'autres choix sont possibles : en développant des pratiques de prévention, en contrôlant l'activité et les prix des laboratoires pharmaceutiques, en arrêtant les exonérations de cotisations sociales qui sont autant de manque à gagner pour les recettes de la sécurité sociale, en élargissant l'assiette des cotisations (notamment à tous les revenus qui en sont actuellement exonérés)...

**L'Union syndicale Solidaires exige que ces mesures soient retirées et appelle à la plus grande vigilance contre ces projets. Il faut empêcher le gouvernement de profiter de l'été pour faire passer ces mauvais coups contre le droit à la santé !**